



Édito

Kaboul 2021, quand les attermolements politiques masquent une opération militaire “réussie”

Vous pouvez dès à présent renouveler votre adhésion ou devenir membre de notre association et faire, si vous le pouvez, un don pour lui permettre de continuer à vous proposer des activités de qualité.

voir conditions et formulaire en page 15

● PROCHAINES CONFÉRENCES

ALGÉRIE, QUELS CHANGEMENTS APRÈS LE HIRAK ?

par Akram BELKAÏD > page 6

LE MAROC AUJOURD'HUI...

par Aboubakr JAMAÏ > page 7

● CONFÉRENCES PROGRAMMÉES

LES DATES ET LES INVITÉS

au programme du cycle 2020/2021 > pages 8 et 9

● S'INFORMER

NOS MEMBRES ONT ÉCRIT

ET DES ARTICLES À LIRE > page 10

● BRÈVES > page 11

IISMM

- Les contre-pouvoirs dans les régimes à référence musulmane
- Minorités en Islam, islam en minorité

● À LIRE

POUVOIR (S) EN PALESTINE

Confluences Méditerranée > page 12

LIBYE, GÉOPOLITIQUE D'UN CHAOS

Revue Hérodote n°182 > page 13

● CINÉMA, À VOIR OU À REVOIR

ADULTS IN THE ROOM

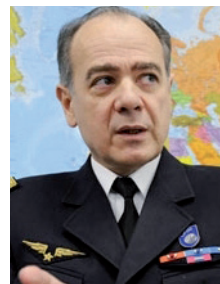
un film De Costa-Gavras > page 14

● BULLETIN D'ADHÉSION > page 15

S'INSCRIRE ou RENOUELER SON ADHÉSION

Les situations de danger dans lesquelles peuvent se trouver les populations de par le monde sont malheureusement nombreuses et variées. Les moyens militaires sont la plupart du temps mis à contribution dans le cadre de ce que les armées dénomment globalement « missions humanitaires ».

suite de l'édito en pages 2 à 5



Par Michel MASSON

Général de corps aérien (2S)

Membre du conseil scientifique d'Euromed-IHEDN

Assemblée générale ordinaire de l'association EUROMED-IHEDN samedi 16 octobre à 11 h 15 heure de Paris

Comme en 2020 elle se déroulera sur Zoom. Pour participer et pouvoir voter, toutes les personnes inscrites doivent être membres (de droit, associés ou encore actifs (à jour de leur cotisation pour les membres actifs).

Le lien de connexion à cette réunion vous sera adressé la veille (soit le 15 octobre).

Pour voter et à la demande du président ou du vice-président, vous pourrez utiliser la « main levée » qui se trouve en bas à droite de l'écran zoom.

L'ordre du jour vous parviendra avec la convocation.

le compte-rendu de la vidéo-conférence des 14 et 15 septembre 2021 de **Pierre VALLAUD**

Actualisation du panorama de la Méditerranée

à retrouver en ligne sur le site dans votre espace adhérents.

<http://www.euromed-ihedn.fr/>

La lettre mensuelle vous informe sur les activités de l'association, les conférences programmées, les événements concernant la Méditerranée.

Des ouvrages de personnalités œuvrant pour le rapprochement des deux rives de la Méditerranée, vous y sont proposés.

Association Euromed-IHEDN

Tél : 06 34 19 28 79

Contact entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Site www.euromed-ihedn.fr

Président : Jean-François Coustilière

Chargé de communication : Daniel Valla



suite de l'édito de Michel MASSON

Celles-ci recouvrent donc un panel très large de conjonctures et de modes d'intervention. Parmi ces missions, on trouve les évacuations de populations placées malgré elles en situation critique. C'est une sous-catégorie répertoriée en France sous l'acronyme un peu barbare (en existe-t-il qui ne le soient pas ?) de « RESEVAC », pour « RESsortissants-EVACuation ».

Les armées françaises ont – malheureusement – une pratique régulière de telles missions. Elles impliquent en général toutes les armées (y compris parfois la gendarmerie) et sont à ce titre « interarmées » (on comprendra pourquoi plus bas). Il en va de même à l'international, en coalition, chacun y ayant un rôle.

C'est bien ce qui s'est passé en août dernier à Kaboul, Afghanistan.

Que les lecteurs de ce billet se rassurent, nous n'allons pas ici nous joindre à la logorrhée médiatique qui a entouré le départ des forces de la coalition internationale d'Afghanistan en nous lançant dans une très incertaine analyse des « pourquoi-comment » de ce qui ressemble à une fulgurante réussite militaire des Taliban¹. Nous nous contenterons de revenir brièvement sur l'évacuation des ressortissants étrangers de Kaboul, et de leurs alliés - collaborateurs ou tout simplement candidats à l'exil - afghans.

Les media nous ont comme à leur habitude saturés d'images donnant de ce départ l'impression d'un vaste « foutoir » - diraient les militaires – face à une situation qui n'avait été ni anticipée ni préparée. Ils avaient ainsi satisfait à ce qui est de nos jours leur mantra : faire du *buzz* !! (que je traduis en ce qui me concerne par « faire du bruit ») : des diatribes parfois simplistes, souvent réductrices, peu analytiques, ressassées à l'envi, sans autre souci que racoler, vendre sa marchandise et accompagner le bruit ambiant.

En ce qui nous concerne, au risque d'être un peu long, il nous paraît cependant indispensable de nous livrer à une petite leçon de choses, en toute modestie.

Un bref regard dans le rétroviseur sur l'histoire.

On se permettra d'abord une petite digression historique tout en restant en Afghanistan. La première véritable opération d'évacuation aérienne de ressortissants enregistrée par les historiens eut lieu ... en Afghanistan (!) entre décembre 1928 et février 1929. C'est l'ambassadeur britannique à Kaboul, ancien officier pilote de la RAF, qui s'émut de la progression de rebellions dans le pays, et à titre préventif, alerta l'état-major des forces de sa « Gracieuse Majesté » aux Indes (un Etat presque indépendant au sein de l'Empire disposant de ses propres moyens militaires aux ordres du vice-roi). Malgré un manque de moyens aériens réellement adaptés pour le transport d'un grand nombre de personnes, le patron de l'armée de l'air britannique aux Indes, qui prit cette alerte au sérieux, s'assura de la disponibilité de quelques aéronefs dispersés sur son vaste territoire de responsabilité : celui-ci s'étendait tout de même des côtes méditerranéennes du Levant jusqu'à ... Singapour (sans parler de la Chine). Et pas de CAOC (cf. infra) ni de satellites à ce moment là ! Ce qui s'appelait déjà la *Royal Air Force* organisa malgré tout le premier « Pont aérien de Kaboul » au cours duquel 586 étrangers et personnalités purent quitter la capitale afghane en proie à ce qui était devenu dans l'intervalle une véritable guerre civile. Déjà !

Quelques mots tout de même sur le « pourquoi » ?

Faisons un autre retour en arrière, tout en restant dans ce pays. On peut affirmer que les Soviétiques, qui quittèrent l'Afghanistan en 1989 après presque dix ans de présence militaire, avaient préparé leur départ depuis deux ans déjà (mai 1987). Au sein du très secret bureau politique à Moscou (le *Politburo*) d'abord, où la décision fut prise (pas dans la sérénité) puis progressivement au plan militaire ensuite, car ces derniers

n'en continuèrent pas moins à se battre jusqu'au bout (la principale bataille conçue et menée victorieusement par les Soviétiques durant leurs dix années de présence, l'opération « *Magistral* » - « autoroute » - eut lieu de fin novembre 1987 à fin janvier 1988. La victoire fut ... magistrale, et leur chef, le Général Varennikov, en fut récompensé par l'étoile de « Héros de l'Union Soviétique »). Ils mirent en œuvre un plan de retrait qui devait permettre aux forces afghanes – formées, équipées et entraînées par eux – de prendre leur relève dès avant même leur départ. Il y eut des négociations secrètes avec certains des chefs moudjahidine (l'opposition afghane à cette époque était tout sauf unifiée) pour assurer un départ pacifié des troupes de la 40^{ème} armée. On rappellera que le régime prosoviétique du Président Najibullah en place à Kaboul à ce moment tint encore en place durant trois ans (il ne s'écroula en 1992 que lorsque la Russie, héritière de l'URSS, ne fut plus capable d'honorer les engagements soviétiques). Si les media n'avaient alors pas accès à ce territoire qui leur était tout simplement interdit (sauf évidemment lorsqu'ils étaient favorables aux deux régimes politiques), on sait avec le recul que tout se passa en bon ordre (tout le monde a vu cette photo – « magistrale » ! – du dernier char soviétique franchissant le 15 février 1989 le pont de Termez séparant les deux pays). Pas de « *buzz* » médiatique donc, l'époque et la situation politique et stratégique ne s'y prêtant pas. On précisera que la quasi-totalité de la population était hostile à cette présence étrangère, et que les Afghans ne se ruèrent pas sur l'aéroport de Kaboul ou un autre pour embarquer avec les dernières troupes de la puissance « stabilisatrice » honnie.

Les media étaient par contre très présents au Vietnam lors de la chute de Saïgon en avril 1975. Ils se sont alors repus de ces scènes de débâcle, de précipitation globale, de panique et de chaos généralisé pendant la prise de la ville par les troupes du Nord. Après les



suite de l'édito de Michel MASSON

accords de Paris et le retrait des forces combattantes américaines en 1973, l'offensive du Nord au printemps 1975 fut très rapide. Les forces du Sud s'effondrèrent alors que les Américains pensaient qu'elles tiendraient au moins jusqu'en 1976 (on observera que les industriels contractants de l'armée américaine avaient interrompu leur soutien aux forces du Sud depuis quelques mois déjà, comme ce fut le cas en Afghanistan en 2021. Conditions aggravantes dans les deux situations bien entendu). Le 21 avril le président Nguyễn Văn Thiệu démissionnait au profit du général Dương Văn Minh (qui ne présida que quelques jours avant d'être fait prisonnier). Le 29 avril 1975, la piste de la base aérienne de Tân Sơn Nhất fut bombardée par des avions des Nord-Vietnamiens, ce qui dénotait une volonté manifeste de leur part de neutraliser la possibilité d'évacuation par air de Saïgon. Une telle exfiltration ordonnée et massive de ceux qui voulaient fuir par la voie des airs était donc fortement compromise, si ce n'est quasi-impossible. Près de 12.000 personnes se pressèrent néanmoins autour de l'ambassade américaine à Saïgon. Seuls les hélicoptères embarqués sur des navires de l'U.S. Navy au large (et quelques autres de l'armée sud-vietnamienne encore disponibles et fidèles) évacuèrent, par une impossible noria dans une pagaille indescriptible depuis le site de l'ambassade, les Américains encore présents et les quelques collaborateurs sud-vietnamiens qu'ils purent. L'opération américaine d'évacuation de Saïgon - « *Frequent Wind* » - aura tout de même permis d'exfiltrer en catastrophe 7 000 personnes, américains et sud-vietnamiens confondus.

Les Accords de Paris n'avaient pas prévu une telle débandade, d'un côté comme de l'autre : les Américains, en ce qui les concerne, avaient mis leur confiance dans les militaires du Sud depuis le coup d'Etat (qu'ils avaient suscité et accompagné) contre le Président sudiste Ngô Đình Diệm : ils imaginaient que le régime de Nguyễn

Văn Thiệu leur survivrait ; les politiques Vietnamiens du Nord, quant à eux, se voyaient sans doute pour leur part entrer triomphalement dans Saïgon dans la liesse populaire envers les « libérateurs », foulant un parterre de roses...

Quels enseignements à tirer de ces deux faits historiques ?

- D'abord des accords politiques globaux entérinaient un retrait programmé de la force militaire étrangère principale, bien que suivis d'une avancée fulgurante des forces que l'on appellera « rebelles » (au gouvernement en place dans le pays), et un abandon (partiel seulement de la part des Soviétiques en Afghanistan, mais quasi-total de la part des Américains comme ils l'avaient déjà fait au Vietnam) du soutien étranger au profit des forces loyalistes.
- Ensuite, une surprise totale (à Saïgon en 1975 ainsi qu'à Kaboul en 2021) quant à la réaction des populations devant la fulgurance de l'avancée des troupes rebelles (ou ennemies). Qui incriminer ? Des alertes furent bien lancées (services de renseignement, diplomates), mais qui peut se targuer de savoir déceler et anticiper l'irrationnel des foules ? Quel est l'effet amplificateur des media dans ces circonstances ?
- Enfin, des moyens militaires qui s'adaptèrent (et continuent à le faire) à toutes les circonstances, même les plus confuses, au service des organismes officiels d'abord, certes, mais aussi de tous ceux que ces moyens peuvent évacuer.

Pour en revenir à Kaboul en 2021.

- Politiquement. Il n'y eut que peu de préparation en vue de cette évacuation d'août, eu égard aux quelques considérations supra, et de ce fait pas de structures ni de plan mis en place pour une telle opération.

D'abord, parce que le retrait n'avait jamais été véritablement débattu entre Alliés à

l'OTAN. *De facto*, entériné, oui, depuis le 29 février 2020 et la décision américaine de rentrer au bercail. Après plusieurs mois de « diplomatie parallèle » (donc confidentielle), les Taliban signèrent avec les États-Unis ce jour-là à Doha au Qatar, en l'absence de représentants du gouvernement afghan, un accord fixant les modalités du retrait des troupes occidentales. Les Taliban s'engageaient à ne pas attaquer les forces étrangères durant ce processus et à empêcher les groupes islamistes non contrôlés par eux - Al-Qaïda et l'Etat Islamique notamment - d'interférer. Les deux Présidents qui se sont succédé à la Maison Blanche avec l'alternance du 20 janvier dernier ont donc pratiquement mis les autres Nations de l'Alliance devant le fait accompli après ces accords. Situation somme toute assez banale au sein de l'OTAN. Voilà pour l'aspect politique.

• Au plan militaire, il faut bien parler d'un échec de l'OTAN et des coalisés après 20 ans de présence. Contrairement aux Soviétiques qui avaient acquis sur le terrain avec les forces nationales afghanes des avantages militaires sérieux au moment de leur départ, les deux décennies de présence occidentale continue dans le pays n'ont pas permis de jauger véritablement la menace, de mesurer l'échec patent de la reconstruction de l'Etat afghan, ni même d'estimer la qualité réelle de combativité et de résilience d'une armée et d'un appareil sécuritaire formés à renfort de milliards de dollars ; malgré le dévouement et la force d'âme des formateurs occidentaux sur le terrain. Immense gâchis. Donc, dans de telles conditions, impossible de subodorer l'écroulement presque total des forces afghanes, entraînant une avancée irrésistible des Taliban. On observera que la qualité de leurs troupes n'a plus rien à voir (à part quelques miliciens de circonstance) avec les bandes de moudjahidine dépenaillés et hirsutes qui affrontèrent l'Armée Rouge des Ouvriers et des Paysans dans les années 80. Les images de leur brigade de forces spéciales sont éloquentes à cet égard.



suite de l'édito de Michel MASSON

Alors, quid de cette évacuation ?

Ce ne fut pas, disons le d'emblée, le « fiasco », ni même l'improvisation brouillonne comme l'ont « buzzé » tant de reporters. Pourquoi ? Revenons sur les fondamentaux développés ci-dessus.

- Au plan politique, des accords entre belligérants encadrèrent les opérations de retrait. Les Taliban, sans freiner leur ardeur guerrière et leur fulgurance, n'en respectèrent pas moins l'inviolabilité du périmètre de l'aéroport Hamid Karzaï et de quelques sanctuaires diplomatiques dans la capitale : comportement serein d'un vainqueur sûr de son fait, de sa force, et soucieux de se façonner une image internationale responsable. L'attentat-suicide qui coûta la vie le 26 août à 13 soldats américains et plus de 160 civils afghans est à mettre au compte d'une attaque surprise de l'État islamique du Khorasan (ISIS-K), et non des Taliban.

- La zone aéroportuaire fut donc – à l'exclusion de cet acte sauvage digne de l'E.I. – sauvegardée, et non soumise à une menace militaire directe agressive. On aurait pu craindre, c'est la hantise pour une telle opération, des tirs contre les aéronefs qui sont à ce moment là dans les situations les plus délicates et les plus vulnérables : au sol bien entendu, mais surtout dans les phases de décollage et d'atterrissage. Malgré leurs contre-mesures embarquées (vis-à-vis des missiles sol-air) les aéronefs n'ont quasiment aucune marge de maniabilité pour évoluer et échapper à un tir direct dans ces deux situations. Il n'y a pas eu d'affrontements avec des Afghans durant cette période.

Six mille militaires américains, dont un millier de parachutistes de la fameuse 82nd Airborne Division basée à Fort Bragg (Caroline du Nord) ont assuré au mieux la sécurité de la plateforme aéroportuaire. On leur en saura gré. Ils ont également largement participé au triage et à l'embarquement des personnes autorisées au départ (leur chef, le général Chris Donahue, fut le dernier militaire américain à quitter le sol

afghan le 30 août à 19h29 à bord d'un C117 Globemaster de l'U.S. Air Force). Mais la grande majorité des spécialistes américains de la logistique et du soutien au sol des forces avaient quitté le sol afghan en restituant la base de Bagram à l'armée nationale le 2 juillet.

- Les aéronefs utilisés depuis cette plateforme furent des avions de transport tactique, selon une opération globale menée par l'OTAN depuis son centre dédié d'al-Udeïd au Qatar : le Centre combiné d'opérations aériennes (CAOC en dénomination OTAN – « combiné » est ici un américanisme qu'on remplacera en français par « multinational »). Il est chargé du commandement et du contrôle (C2 en langage OTAN) de la puissance aérienne de la force coalisée pour l'Iraq, la Syrie, l'Afghanistan et 17 autres pays de la région. Ce centre planifie, ordonne, organise, coordonne, contrôle et exploite toutes les missions aériennes dans sa zone de responsabilité, et fournit une capacité de réaction rapide lors des opérations sur les terrains d'engagement. Le CAOC a eu un rôle prépondérant dans cette gigantesque opération aérienne. Ce centre qui œuvre depuis maintenant près de 20 ans au profit de tous les mouvements aériens dans cette partie du monde, en respectant les spécificités – politiques et militaires – des différentes Nations, donc leurs exigences et leurs restrictions (*caveats* en anglais) a été un atout de tout premier plan pour la réussite du pont aérien.

C'est cette même base d'al-Udeïd qui a servi de plateforme de transit (en anglais hub) pour les opérations aériennes américaines d'évacuation de l'Afghanistan. Pour sa part, la France dispose d'éléments déployés en permanence sur la « base aérienne 104 » d'al-Dhafra dans l'Emirat d'Abu Dhabi, donc en zone sécurisée ; elle y a opéré ses propres procédures de transit entre ses moyens aériens tactiques opérant depuis Kaboul et des aéronefs plus adaptés au transport de voyageurs sur longues distances depuis al-Dhafra vers la France.

- Pour les Etats-Unis, le commandement de l'opération fut confié au général Kenneth McKenzie, commandant du US CENT-COM (Commandement – Régional – « Centre » : sa zone de responsabilité s'étend grosso-modo de l'Egypte aux confins orientaux du Kazakhstan) implanté sur la base aérienne de Mac Dill, près de Tampa en Floride ; il a dirigé sur deux mois la totalité des opérations d'évacuation de l'aéroport Hamid Karzaï vers al-Udeïd, vers l'Europe (base aérienne de Ramstein en Allemagne), vers l'Afrique (Ouganda et Rwanda) et vers des camps d'accueil et de triage aux Etats-Unis. Dix-huit appareils long-courriers civils ont été contractés pour cet usage par l'US Air Force. Le groupe de combat aéro-naval (« Task Force ») constitué autour du porte-avions USS « Ronald Reagan » a soutenu les opérations d'ensemble depuis l'Océan Indien, prêt à faire intervenir ses moyens embarqués (en relation bien entendu avec le CAOC) en cas d'intervention de vive force.

- Officiellement, ce ne sont pas moins de 124.000 personnes qui ont été évacuées par les Américains, et près de 40.000 par les Européens (si on inclut le Royaume-Uni dans l'Europe !) par voie aérienne (on ne comptera pas – car on n'en connaît pas le nombre exact, celles qui furent évacuées par les services américains depuis un complexe secret de la CIA - *Eagle Base*, situé à moins de cinq kilomètres au nord de l'aéroport international – au profit de ressortissants américains, ainsi que de membres des forces d'élite afghanes avec leurs familles).

Que faut-il en conclure ?

Aucune évacuation de ressortissants ne se passe dans le calme et la sérénité. C'est consubstantiel à ce type d'opérations, toujours décidées puis menées dans l'urgence.

- Sont-elles planifiées ? Oui, mais de façon générique (par essence, on ne sait jamais où elles se produiront, puisqu'exécutées dans l'urgence). Il faut établir des procédures standard, types, quand ce ne sont pas des



suite de l'édito de Michel MASSON

documents dits « de doctrine ». Ce sont donc des documents généraux de planification et de procédure. Bien entendu, certaines zones ou pays étant plus sensibles que d'autres au plan sécuritaire à un moment où un autre, une telle éventualité y est envisagée ; les plans théoriques sont alors adaptés à l'environnement local, en coordination avec le ministère des affaires étrangères. Ils sont en toute rigueur régulièrement mis à jour, plus encore lorsque les événements s'accroissent ou se dramatisent. C'est en France la responsabilité de l'Etat-Major des Armées et de son Centre de Planification et de Conduite des Opérations. On comprendra, à titre illustratif et avec le recul, pourquoi la mission principale qui fut celle de la Force française *Licorne* en Côte d'Ivoire changea de but en blanc après les événements du 6 novembre 2004 (bombardement aérien d'un camp français à Bouaké dans le nord du pays), qui déclenchèrent des émeutes à Abidjan : assurer à tout prix la disponibilité des infrastructures aéroportuaires, alors que des exactions étaient en cours dans la capitale contre des ressortissants français. Urgence !

• S'y entraîne-t-on ? Je dirais : inutile. La France, pour sa part, en a réalisé tellement, qu'au plan aérien tout au moins, c'est devenu une seconde nature pour les équipages du transport aérien militaire. De fait, dans notre pays, celui-ci trouva d'ailleurs son origine dans l'humanitaire : il fut créé « à titre temporaire », en 1945 à la Libération, pour rapatrier en France prisonniers et rapatriés de guerre. Puis vint la Guerre d'Indochine (notre « Vietnam ») qui pérennisa le « transitoire ».

Les procédures aériennes, l'organisation des vols, les conditions d'emploi des aéronefs (la plupart du temps tactiques) sont rodées, et font partie de la culture des militaires du transport aérien militaire. J'en ai comptabilisé une vingtaine, classées comme telles dans les documents officiels, entre 1978 et 2007, relatées dans l'excellente « *Saga du Transport Aérien Militaire* » (L'Esprit du Livre Ed. ; 2007/T.1 & 2008/T.2) du Général

(air) Alain Béviard. Ceci sans compter celles qu'on classe plutôt uniquement comme « opération humanitaire », qui se doublent parfois d'une RESEVAC non strictement reconnue comme telle par les bureaucrates. Le transport aérien militaire français est donc sans doute – pardon pour l'aspect bravache de l'expression – le « champion » des RESEVAC tous azimuts.

• Y a-t-il des moyens dédiés ? A proprement parler, non. Les militaires sont pratiquement toujours les premiers sur le terrain, soit qu'ils étaient déjà présents, soit qu'ils y aient été déployés à dessein. Ce sont les avions tactiques, comme vu supra, qui sont presque toujours utilisés (aujourd'hui pour la France, l'A 400-M *Atlas*, le C 130 *Hercules* et, de moins en moins, le C 160 *Transall* vieillissant et à bout de souffle), eu égard à leur rusticité d'emploi, et leur capacité de se passer d'infrastructures au sol sophistiquées. On parle alors de « brouettage » lorsque le rôle de ces aéronefs est – ainsi que ce fut le cas à Kaboul – d'évacuer dans l'urgence et rapidement des personnes vers des terrains plus sûrs et adaptés aux avions de transport de passagers, type avions de ligne.

• On n'oubliera pas le rôle des équipes du service de santé des armées qui sont systématiquement mises sur la brèche en accompagnement des équipages dans ces circonstances (COVID ou pas COVID !). Certaines O.N.G. plus téméraires que d'autres, viennent au besoin prêter la main pour les opérations au sol. Mais toujours, les personnels consulaires ou de l'ambassade sont d'emblée mis fortement à contribution, parfois avec des renforts de leurs ministères, dépêchés sur place pour la circonstance.

• Car au-delà des images choc, les opérations de regroupement, d'accueil, de contrôle-triage-sélection des passagers, d'établissement des documents d'embarquement, de mise à bord dans des conditions de sécurité des vols satisfaisantes (avec lesquelles on ne transige pas), et parfois de sou-

tien direct immédiat envers des personnes dont l'état sanitaire le nécessite, tout cela est terriblement exigeant. Or peu de media mettent cet aspect en relief, quand ils ne l'occultent pas : on ne fait pas le « buzz » avec ça.

• On a bien compris que la condition sine qua non d'une opération réussie d'évacuation de ressortissants (RESEVAC) est avant tout la sécurité globale de la plateforme d'embarquement, qu'elle soit d'ailleurs aérienne ou maritime (dans ce second cas, on se remémorera l'opération *Baliste*, RESEVAC en juillet 2006 depuis le Liban par voie maritime française après le bombardement de l'aéroport de Beyrouth par l'aviation israélienne lors de la « Seconde Guerre du Liban ») : l'environnement sécuritaire peut-être soit permissif (rarement), semi-permissif (comme à Kaboul en août dernier), ou carrément hostile (Saïgon, 1975).

Toute la relative sérénité et la bonne conduite de ce processus délicat et terriblement anxiogène pour ceux qui partent en laissant tout derrière eux est à ce prix.

Oui, l'opération d'évacuation de Kaboul en août 2021 s'est plutôt bien déroulée sous ses aspects militaires et purement techniques. Non, « Kaboul 2021 » ne ressembla pas à « Saïgon 1975 », malgré les images choc et le poids du « buzz ». L'aspect purement humain relève d'autres considérations qui méritent plus que ces quelques lignes. Vues par un aviateur, je peux certifier que tout équipage qui a participé à une RESEVAC (c'est un cas quasi-général, à un moment ou un autre, dans le transport aérien militaire français) en reste marqué à vie.

■ Nice le 15 septembre 2021

1 Je précise que dans ce texte j'utiliserai cet orthographe : Taleb au singulier, Taliban au pluriel

Nota : pour une chronique sans complaisance mais très analytique et pédagogique de cette opération, très loin du « buzz » de la grande presse internationale, nous conseillons de lire (relire) le message posté par Nicolas Gros-Verheyde sur son « blog » Bruxelles2 <https://www.bruxelles2.eu/2021/09/les-premieres-lecons-de-la-crise-de-kaboul/>



Inscrivez-vous pour participer **en direct**
à la prochaine **vidéo-conférence** d'Euromed-IHEDN
jeudi 7 octobre 2021 à 19 h

notre invité sera Akram BELKAÏD, sur le thème :

Algérie, quels changements après le Hirak ?



Akram BELKAÏD, est journaliste au *Monde diplomatique*, chroniqueur au *Quotidien d'Oran* et membre du Comité éditorial du site *Orient XXI*.

Il a publié plusieurs ouvrages sur l'Algérie et le monde arabe dont *Une pleine lune sur Bagdad* (ErickBonnier, 2017) et *Cent questions sur l'Algérie - Un pays Empêché* (Tallandier, 2019).

**Suivez la conférence
en direct
et posez
vos questions.**

L'inscription est obligatoire
pour recevoir le lien
et doit se faire par courriel :
entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Date limite d'inscription
membres ou non membres :
jeudi 7 octobre à 12 h.

Membres et étudiants :
accès gratuit.
Inscription ponctuelle :
participation de 8 €,
payable par carte bancaire
sur le site de l'association :
www.euromed-ihedn.fr

**Pour participer
c'est très simple !**

Après vous être inscrit
vous recevrez un lien
qui vous permettra
de vous connecter
le moment venu.

Si durant la conférence
vous souhaitez poser une
question,
signalez-le en cliquant sur
« discussion »
en bas de votre écran.



**Inscrivez-vous pour participer en direct
à la prochaine vidéo-conférence d'Euromed-IHEDN
jeudi 21 octobre 2021 à 19 h**

notre invité sera Aboubakr JAMAÏ, sur le thème :

Le Maroc aujourd'hui...



Aboubakr JAMAÏ

Journaliste marocain, directeur du programme des relations internationales à l'Institut américain universitaire (IAU College) d'Aix-en-Provence.

Il a fondé et dirigé les hebdomadaires marocains *Le Journal Hebdomadaire* et *Assahifa Al Ousbouiya*.

**Suivez la conférence
en direct
et posez
vos questions.**

L'inscription est obligatoire
pour recevoir le lien
et doit se faire par courriel :
entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Date limite d'inscription
membres ou non membres :
jeudi 21 octobre à 12 h.

**Membres et étudiants :
accès gratuit.
Inscription ponctuelle :
participation de 8 €,
payable par carte bancaire
sur le site de l'association :
www.euromed-ihedn.fr**

**Pour participer
c'est très simple !**

Après vous être inscrit
vous recevrez un lien
qui vous permettra
de vous connecter
le moment venu.

Si durant la conférence
vous souhaitez poser une
question,
signalez-le en cliquant sur
« discussion »
en bas de votre écran.



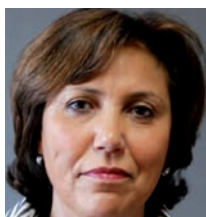
Cycle 2021/2022

Conférences au programme



Mercredi 10 novembre
Vidéo-conférence

- Yasmine SEGHIRATE
- La situation des femmes
à l'épreuve des mutations
sociétales et des aléas politiques**



Jeudi 2 décembre
Vidéo-conférence

- Khadija MOHSEN-FINAN
- La Tunisie
et les difficultés qu'elle rencontre**



Mercredi 19 janvier
Vidéo-conférence

- Tigrane YEGAVIAN
- La diaspora :
un rôle politique unique
La diaspora turque en France**

en novembre
Soirée des membres
à Marseille* et à Paris
en présence des adhérents



avec pour invité

- Sadok BOUBAKER

sur le thème :

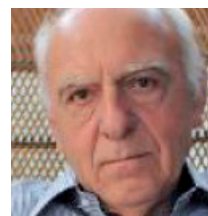
... et la Tunisie devient tunisienne.

A Marseille le mardi 16 novembre
à l'Ecole de la 2e Chance
*** la soirée à Marseille**
sera diffusée en direct sur zoom
aux seuls membres
A Paris le mardi 23 novembre
dans l'amphi Louis



Mardi 14 décembre
Vidéo-conférence

- Lamiss AZAB
- Le religieux sur la scène sociale
politique égyptienne actuelle**



En présence du public
à Marseille* et à Paris

avec pour invité

- Xavier BARON

sur le thème :

Liban : quel avenir ?

A Marseille le mardi 1er février
*** la soirée à Marseille**
sera diffusée en direct sur zoom

A Paris le mercredi 2 février
dans l'amphi Louis



Mardi 4 janvier
Vidéo-conférence

- Tancrede JOSSERAN
- Turquie: la Patrie bleue :
jusqu'où ?**



Cycle 2021/2022

Conférences au programme



Mercredi 16 février
Vidéo-conférence

- Bernard HOURCADE

L'Iran est-il une puissance régionale responsable ?



Jeudi 24 mars
Vidéo-conférence

- Ghaleb Bencheikh

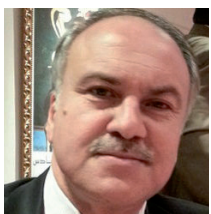
Islamisme : relever le défi de la paix



Mardi 10 mai
Vidéo-conférence

- Pierre VERMEREN

**Les fondements
d'une relation confiante
entre la France et chacun
des trois pays du Maghreb central**



**En présence du public
à Marseille
et en direct sur zoom**

Jeudi 10 mars

avec pour invité

- Hatem Ben Salem

sur le thème :

**La question méditerranéenne
et l'avenir**

du partenariat entre les deux rives



Mardi 5 avril
Vidéo-conférence

- Elie BARNAVI

Les enjeux d'Israël en 2022



mercredi 20 avril
Vidéo-conférence

- Guillaume ALMERAS

**Mauritanie : de nouveaux horizons
économiques et géopolitiques ?**



**En présence du public
à Marseille* et à Paris**

avec pour invité

- Pierre CONESA

sur le thème :

Avec Dieu on ne discute pas !

A Paris le mercredi 8 juin
dans l'amphi Louis

A Marseille le mardi 14 juin
à l'Ecole de la 2e Chance

*** la soirée à Marseille**
sera diffusée en direct sur zoom

Vous trouverez sur notre site des articles
qui vous ont peut-être échappé
et que nous avons souhaité
porter à votre connaissance
car ils nous semblent pouvoir vous intéresser.



Accueil

Ambition

Association

Activités

Comptes-rendus

A lire-voir-découvrir

Espace adhérents

Infos Site

Nos membres ont écrit <http://www.euromed-ihedn.fr/ils-ont-ecrit-.html>

23 septembre 2021 - Paru dans Les analyses de l'IRIS : « **Agriculteurs, entre assurances et prises de risque** »
par Sébastien Abis membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN

mai 2021 - **La Méditerranée 2050, réflexions sur un champ de ruines**
par Jean-François Daguzan membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN

A lire pour information <https://www.euromed-ihedn.fr/a-lire-pour-information-2021.html>

24 septembre 2021 (Orient XXI) - **Les causes de la défaite des islamistes au Maroc**

24 septembre 2021 (Le Monde) - Florence Parly :
« **La fiabilité américaine n'est plus aussi grande que par le passé** »

15 septembre 2021 (Fild)
Annulation du « Contrat du siècle » avec l'Australie : la France doit abandonner ses illusions atlantistes !

15 septembre 2021 (Econostrum) - entretien avec Pierre Vallaud :
La démocratie n'a pas abouti au Sud et à l'Est de la Méditerranée

10 septembre 2021 (Air Cosmos) - « **A partir du mois d'août 2001 nous avons multiplié les alertes** » :
une interview d'Alain Chouet

2 septembre 2021 (Le Figaro) - **Violations de frontières en Lituanie :**
« **L'Union européenne doit se défendre face à l'attaque biélorusse** »

31 août 2021 (Orient XXI) - **Algérie-Maroc, les enjeux de la rupture**

21 juillet 2021 (Orient XXI) - **Pourquoi l'Algérie est hors-jeu en Libye**

6 juin 2021 (Kapitalis) - **Tunisie : Pourquoi la Constitution de Ben Achour/Feldman doit-elle être abrogée ?**

30 août 2021 (Kapitalis) - Noah Feldman :
« **Je suis content d'avoir collaboré à l'écriture de la Constitution tunisienne** »



Brèves



L'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman **IISMM** annonce régulièrement nos conférences dans son bulletin mensuel.

Créé en 1999 par le Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, au sein de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman (IISMM) est une Unité d'Appui à la Recherche (UAR CNRS/EHESS). Depuis fin 2016, l'Institut bénéficie également de la tutelle du CNRS.

Conférences publiques de l'IISMM en partenariat avec la BULAC
Cycle 2021-2022

CONTRE-POUVOIRS القوى المضادة DANS LES RÉGIMES À RÉFÉRENCE MUSULMANE

Conférences publiques de l'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman (IISMM) en partenariat avec la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)

Du 5 octobre 2021 au 14 juin 2022

Mardi de 18h30 à 20h30

Les contre-pouvoirs dans les régimes à référence musulmane

Le cycle de conférences publiques de l'année 2021-2022 sera l'occasion d'examiner, dans le temps long, les différentes modalités d'expression et d'organisation de ces contre-pouvoirs, qui paraissent comme autant de défis à une unité idéalisée.

Plus d'informations <http://iismm.ehess.fr/index.php?2222>

Mardi 5 octobre 2021

Gabriel Martinez-Gros, Historien,
Professeur émérite,
Université Paris-Nanterre
**Ibn Khaldūn, la tribu et la ville
contre-pouvoirs de l'État**
En live sur la chaîne YouTube
de la BULAC

Mardi 9 novembre 2021

Mathieu Terrier, Spécialiste de
l'histoire des idées en islam,
Chargé de recherche, CNRS, LEM
**L'opposition au pouvoir dans le
shī'isme imāmīte à la période
prémoderne : de la révolte armée
au contre-pouvoir spirituel**

Mardi 7 décembre 2021

Noémi Levy-Aksu, Historienne,
Coordinatrice de projet, Hafiza
Merkezi (Centre Vérité, Justice,
Mémoire), Istanbul
**Production et transmission
de savoirs en dehors du cadre
universitaire dans la Turquie
d'aujourd'hui**

Mardi 4 janvier 2022

Corinne Lefèvre, Historienne,
Chargée de recherche, CNRS,
CEIAS

**S'opposer au padshah :
contestation et répression en Inde
moghole (XVIe-XVIIIe siècles)**

Mardi 1er février 2022

Nabil Mouline, Historien et Politiste,
Chargé de recherche, CNRS, DRES
**Une siba urbaine ?
Les prémices d'un mouvement
constitutionnel au Maroc**



Minorités en Islam, islam en minorité

Collectif

Le troisième volume de la collection « Les conférences de l'IISMM » dirigée par Élise Voguet et Anne Troadec reprend les conférences publiques de 2016-2017 sur le thème « Minorités en Islam, islam en minorité ». Évoquer les minorités en Islam, c'est penser immédiatement aux minorités religieuses non musulmanes en pays majoritairement musulman et tout particulièrement à celles qui ont bénéficié du statut de dhimmi, de « tributaire ». Les contributions rassemblées dans ce recueil proposent un déplacement du regard en interrogeant la notion de « minorité » telle qu'elle est entendue dans chaque discipline scientifique : histoire, géographie, sociologie, droit, etc. Si cette notion renvoie d'emblée à des groupes en situation d'infériorité numérique par rapport à une majorité démographique, qu'elle soit religieuse, culturelle, linguistique ou sociale, elle a aussi une dimension politique.

Plus d'informations <http://iismm.ehess.fr/index.php?2219>

Aborder la question de Palestine sous l'angle du pouvoir, ou des pouvoirs,

en essayant en particulier d'identifier les nouvelles formes que celui-ci pouvait prendre aujourd'hui.



Pouvoir (s) en Palestine

Entretien avec Rashid Khalidi, Henry Laurens,
Conduit par Dima Alsajdeya, François Ceccaldi, Emilio Dabed

CONFLUENCES MÉDITERRANÉE

Revue trimestrielle

Éditions L'Harmattan / n°117 - été 2021

Confluences Méditerranée est une revue trimestrielle créée en 1991, dont l'ambition est d'aborder les grandes questions politiques et culturelles qui concernent les peuples et les sociétés du bassin méditerranéen.

Cette revue peut être acquise sur :

https://www.editions-harmattan.fr/livre-pouvoir_s_en_palestine_n_117_ete_2021-9782343240787-70732.html
ou
<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2021-2-page-29.htm>

Cette parution propose en particulier une réflexion sur le(s) pouvoir(s). Quatre raisons principales expliquent ce choix. D'abord, les événements récents en Palestine traduisent des déplacements rapides des rapports de force politiques. Ces dernières semaines, les tentatives d'Israël d'expulser les Palestiniens des quartiers de Silwan et de Sheikh Jarrah à Jérusalem, de démolir les restes du village de Lifta, et la dernière guerre à Gaza, ont entraîné une réaction palestinienne plus unifiée qu'à l'accoutumée, de Jérusalem à Haïfa, de Ramallah à Gaza, mais également dans les pays arabes voisins. La société civile palestinienne a organisé des actes massifs de résistance en maîtrisant l'utilisation des réseaux sociaux pour surmonter le silence des voix palestiniennes dans les grands médias. Par ailleurs, c'est précisément parce que ces mouvements contestent également le rôle de l'Autorité palestinienne (AP), que celle-ci a renforcé ses pratiques autoritaires. Elle continue à réprimer toute forme de contestation contre Israël ou contre ceux qui s'opposent à la logique d'Oslo, tout en multipliant les arrestations et les actes de torture contre les dissidents palestiniens. En outre, l'annulation récente des élections palestiniennes, les premières en 15 ans, a creusé l'énorme fossé qui existait déjà entre les Palestiniens et leurs dirigeants. Aussi, l'assassinat politique, le 24 juin 2021, de Nizar Banat, critique de longue date de l'AP, est devenu le catalyseur des manifestations contre Mahmoud Abbas et son régime politique. Les évolutions politiques récentes sont également venues rappeler que la géographie du pouvoir palestinien se situe désormais bien au-delà de la Palestine et des Palestiniens : le rapport de force asymétrique entre Israël et les Palestiniens a permis au projet colonial israélien de s'épanouir sans contrainte et sans que les Palestiniens ne puissent s'y opposer véritablement ; l'intervention de l'administration Trump a par ailleurs abouti à des accords de normalisation entre des pays arabes (Émirats arabes unis, Bahreïn, le Soudan et le Maroc) et Israël dans lesquels le règlement de la question palestinienne n'est plus un préalable à l'établissement de relations diplomatiques. Enfin, la Cour pénale internationale a décidé d'ouvrir une enquête pour crimes de guerre à Gaza et en Cisjordanie ouvrant de nouveaux espaces de lutte. La répression violente des manifestations de mai 2021 par les forces de sécurité palestiniennes, les actions de la société civile et tous les autres facteurs mentionnés ci-dessus, nous rappellent l'urgence de réinterroger le pouvoir en Palestine aujourd'hui.

Ce volume réunit ainsi un collectif d'auteurs d'horizons bien différents, d'un point de vue géographique, disciplinaire ou intellectuel, mais unis par un souci authentique d'une critique du réel et l'ambition d'enrichir nos connaissances sur la Palestine.

Sommaire des articles en langue française :

Dima Alsajdeya, François Ceccaldi et Emilio Dabed

Nouveau(x) pouvoir(s) d'Oslo : un colonialisme performatif

Entretien avec Rashid Khalidi et Henry Laurens

Pouvoir(s) en Palestine

Nicolas Dot-Pouillard

Traduire politiquement le soulèvement de mai 2021 :

les défis du mouvement national palestinien

Antoine Garrault

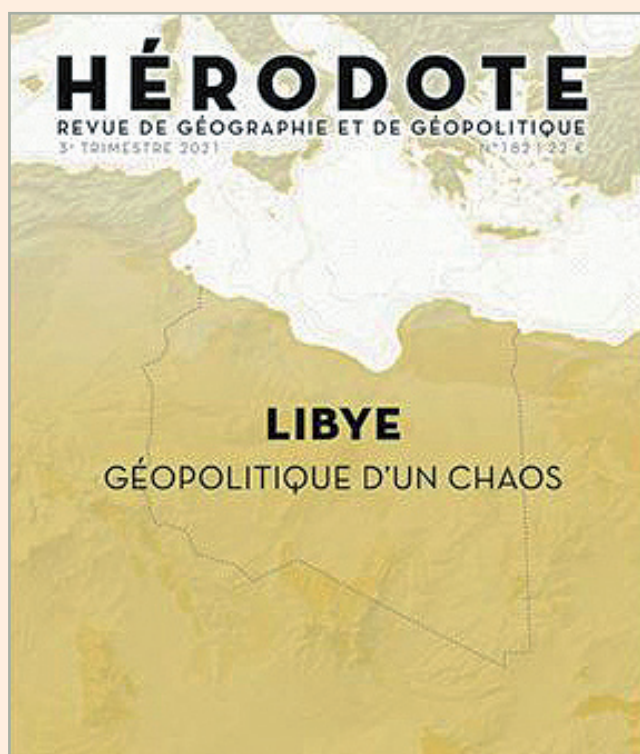
La société civile palestinienne face à la situation coloniale.

Diffusion du néolibéralisme et tensions idéologiques en Cisjordanie



Le « chaos libyen » s'inscrit dans ce processus global d'impasse du mouvement contestataire du « printemps arabe ».

La complexité de la situation géopolitique libyenne résulte de la multiplicité des acteurs à la tête de groupes armés, du fait de l'extrême fragmentation de la société.



Libye Géopolitique d'un chaos

Ce numéro a été dirigé par notre ami Ali BENSAD, membre d'honneur de l'association

Revue Hérodote - Géographie et Géopolitique
numéro 182

Paru le 7 octobre 2021

Editeur : ESKA, 2020

Maghreb, Machrek réunit les analyses des grands enjeux économiques, stratégiques et sociétaux du monde arabe effectuées par les meilleurs spécialistes.

Disponible

En version papier dans votre librairie :

voir lailibrairie.com ou placedeslibraires.fr.

En version html et PDF, à l'article ou au numéro sur cairn.info.

Plus d'information sur

<https://www.herodote.org/spip.php?rubrique93>

Au gré de l'évolution des rapports de forces sur le terrain, les alliances se font et se défont sans stratégie politique clairement définie mais selon les avantages qui en sont attendus ou espérés pour les groupes armés et/ou les groupes locaux concernés. À cette situation interne confuse et complexe s'ajoutent les nombreux acteurs internationaux (Russie, Turquie, Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Arabie saoudite), chacun poursuivant ses propres intérêts. La Libye constitue désormais un terrain d'affrontement et/ou de coopération entre puissances régionales et extra-régionales.

Avec notamment l'article de Ali BENSAD :

Dynamiques et limites d'une restauration militaire autoritaire

Comme le retour d'un autoritarisme aggravé en Égypte ou le rétablissement de l'ordre sur un mode sanguinaire en Syrie, le chaos qui s'est saisi de la Libye est une des incarnations de l'impasse à laquelle a abouti la vague de contestation du « printemps arabe » qui rétablit, souvent sous une forme aggravée, les cadres politiques contestés par cette révolte. Le « chaos libyen » s'inscrit dans ce processus global d'impasse du mouvement contestataire du « printemps arabe » et de ses effets-retours en régressions. Certes plus heurtée, la trajectoire libyenne dans les printemps arabes ne diffère pas fondamentalement de celles des autres pays et son échec se nourrit des mêmes ingrédients même si ceux-ci peuvent être plus exacerbés en Libye. Avant même qu'une tentative avortée de restauration autoritaire ne soit tentée par le maréchal Haftar, la transition avait pris le sens d'une restauration menée en interne dans le mouvement de contestation par des élites de l'ancien régime qui avaient pris un ascendant sur celui-ci. Sous leur houlette, la transition va être marquée particulièrement par l'évacuation de l'essentiel des questions politiques, notamment toutes celles liées aux questions de citoyenneté, y compris celles que le mouvement de contestation avait réussi à imposer et à faire admettre dans la société ou qui se sont imposées sur le terrain politico-militaire. Évacuées, la plupart de ces questions ressurgiront comme fractures qui se mueront en chaos. Cet article se propose de faire une chronologie et une analyse des faits ayant mené au chaos et de faire une « anatomie » de celui-ci.

Costa-Gavras décrit son film comme « une tragédie grecque antique dans les temps modernes ».

C'est l'histoire d'un pays et de son peuple, prisonnier d'un réseau de pouvoir, le cercle vicieux des réunions de l'Eurogroupe qui ont imposé la dictature de l'austérité à la Grèce.



Adults in the room

un film De Costa-Gavras

Par Costa-Gavras, Stéphane Osmont

Avec Christos Loulis, Alexandros Bourdounis,
Ulrich Tukur

Drame, Biopic

Novembre 2019

Adaptation du livre Conversations entre adultes. Dans les coulisses
secrètes de l'Europe de Yánis Varoufákis.

Prix Lumières de la presse internationale 2020 :

Meilleure musique pour Alexandre Desplat.

Mostra de Venise 2019 : sélection hors compétition

César 2020 : nomination Meilleure adaptation

Bande-annonce et infos

https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=272251.html

Après 7 années de crise la Grèce est au bord du gouffre. Des élections, un souffle nouveau et deux hommes qui vont incarner l'espoir de sauver leur pays de l'emprise qu'il subit. Nommé par Alexis, Yanis va mener un combat sans merci dans les coulisses occultes et entre les portes closes du pouvoir européen. Là où l'arbitraire de l'austérité imposée prime sur l'humanité et la compassion. Là où vont se mettre en place des moyens de pression pour diviser les deux hommes. Là où se joue la destinée de leur peuple. Une tragédie grecque des temps modernes.

Avis du Figaro : Varoufakis, porteur de la voix du peuple grec interprété avec brio par Christos Loulis, est clairement le héros positif du film, qui relate son combat de quelques mois à travers une succession de rencontres et de discussions serrées menées tambour battant. On y croise ministres, chefs de gouvernements, banquiers. Costa-Gavras parvient à rendre constamment vivants ces va-et-vient qui pourraient être laborieux et abstraits. Le décor sans charme des couloirs, des bureaux, des salles de réunion devient un labyrinthe captivant, avec ses impasses et ses pièges - et tapi au fond, le Minotaure financier. «L'Europe est devenu un empire néolibéral et très mal dirigé par des hommes qui n'étaient pas à la hauteur, que ce soit Barroso ou Juncker», estime Costa-Gavras. Novice de la politique, son Varoufakis nous fait entrer avec intrépidité dans le réseau complexe des États et des institutions européennes, des intérêts et des influences. La vraie qualité politique du film est peut-être là: il nous passionne pour l'Europe plus qu'aucune campagne électorale, mieux qu'aucune déclaration politique

Finalement, un film très intéressant dans la mesure où, au-delà d'une conviction politique très engagée, il illustre de façon enrichissante la nature et le fonctionnement des relations politiques entre une nation et les institutions internationales dont celles de l'Union européenne - JFC

Soutenez
l'association
en adhérant



Association Euromed-IHEDN - Cycle 2021/2022

Association reconnue d'intérêt général

Complétez et à envoyez ce bulletin à l'association

● Par voie postale à Association Euromed-IHEDN 48 rue Emile Gimelli – 83000 TOULON ● ou par courriel à entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Choisissez comment effectuer votre règlement

● **Par voie postale**, en établissant une chèque à l'ordre de Association Euromed-IHEDN et en y joignant ce bulletin complété

● **En ligne par Carte Bancaire** sur www.euromed-ihedn.fr ● **Ou par virement bancaire** RIB de l'association sur demande.

Nom Prénom

Prénom du conjoint *si adhésion en couple*

Adresse

Ville

Code postal

Courriel

Tél.

Bulletin d'adhésion Cycle 2021/2022

Je souhaite devenir membre ou renouveler mon adhésion à l'association Euromed-IHEDN

Je règle la cotisation annuelle d'un montant de
cocher la case correspondant à votre choix :

☐ 60 € : adhésion individuelle

☐ 90 € : adhésion couple

☐ Étudiant : adhésion gratuite
copie de la carte annuelle exigée

La qualité d'adhérent donne lieu à l'attribution d'une carte de membre actif d'Euromed-IHEDN valable pour la durée du cycle en cours : septembre 2021 à juillet 2022.

Bulletin de générosité

L'association vous fournira l'attestation
donnant droit à la réduction fiscale

Je soutiens l'association Euromed-IHEDN dans ses projets en faveur de la sensibilisation aux enjeux euro-méditerranéens.

Je désire bénéficier de la réduction fiscale prévue

Comment réduire votre impôt sur le revenu

66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu *dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

un don de **100 €**

ne vous coûtera réellement que 34 €

Je vous adresse un don

de €

Pour chaque don vous recevrez un reçu fiscal.